

la Bobine

MJC | Centre socioculturel Pfastatt

Livret  
d'informations

# Accueils de loisirs

P  
F  
A  
S  
T  
A  
T  
T



L  
U  
T  
T  
E  
R  
B  
A  
C  
H

## Vacances d'hiver 2024



7, rue Aegerter - 68120 Pfastatt  
Tél. **03 89 62 54 54** - Fax 03 89 51 14 46  
contact@la-bobine.org  
[www.la-bobine.org](http://www.la-bobine.org)



La Bobine MJC-CSC de Pfastatt assure le fonctionnement d'un accueil de Loisirs de deux semaines pendant les vacances scolaires de la Toussaint, d'hiver, de printemps et de quatre semaines en été, pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire. La Bobine est fermée pendant les vacances de Noël et au mois d'août.

## 1. Inscriptions :

**INSCRIPTIONS SUR PRISE DE RDV AU 03.89.62.54.54 À PARTIR DU 05/02/2024.  
DEMARRAGE DES INSCRIPTIONS AU SECRETARIAT À PARTIR DU 12/02/2024.  
MERCI DE RESPECTER L'HEURE DE VOTRE RENDEZ-VOUS  
ATTENTION, UN RDV NE GARANTIT PAS UNE PLACE À L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Les documents d'inscriptions sont téléchargeables sur le site internet de la Bobine.

Première  
inscription !

**Aucune inscription ne sera acceptée si votre dossier est incomplet.**

**Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à rapporter si votre enfant vient pour la première fois aux accueils de loisirs depuis septembre 2023, ainsi que les conditions d'inscriptions :**

- La fiche sanitaire et la fiche d'inscription dûment remplie et signée,
- 1 photo d'identité de votre enfant,
- Les photocopies des vaccinations,
- La photocopie de l'attestation d'assurance extra-scolaire 2023/2024,
- les photocopies recto/verso de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2023 sur les revenus de l'année 2022 des 2 parents suivant votre situation maritale,
- Le règlement de 12€ ou 22€ (carte de membre individuelle ou familiale) par chèque à l'ordre de la Bobine MJC de Pfastatt, CB ou espèces,
- Le règlement du centre de loisirs (nous acceptons les chèques vacances ANCV),
- Pensez aux bons de vacances (CAF, aides aux temps libres),
- Nous acceptons l'aide du CE Peugeot (Merci d'apporter la demande de prise en charge 3/13 ans).

Renouvellement !

**Si votre enfant a déjà un dossier chez nous depuis septembre 2023, merci de remplir uniquement la fiche d'inscription et de venir le jour de votre rendez-vous avec le règlement.**

**L'avis d'imposition 2023 sur revenus 2022 peut vous être demandé.**

**Petites vacances : (Automne, hiver et printemps)**  
Inscriptions en journée complète et  
3 jours minimum par semaine.

**Grandes vacances : (juillet)**  
Inscriptions en journée complète  
et à la semaine.

## 2. Tarifications : (uniquement à la semaine)

- Les tarifs sont définis par tranche en fonction des revenus familiaux.

	<i>Pfastatt – Lutterbach - Richwiller</i>		<i>Extérieur</i>	
<i>Journée complète</i>	Tranche 1-2	18,50€	Tranche 1-2	22,50€
	Tranche 3	19,70€	Tranche 3	23,70€
	Tranche 4-5	21,00€	Tranche 4-5	25,00€

- La carte de membre est obligatoire (pour une 1<sup>ère</sup> inscription)

<i>Individuelle</i>	12,00€
<i>Familiale</i>	22,00€

## 3. Lieux d'accueil :

### À PFASTATT

Pour les enfants scolarisés du CP au CM2:

*Site périscolaire Ilot même,  
rue des écoles 68120 Pfastatt.*

*(Plan disponible sur le site internet de la Bobine  
et de la mairie de Lutterbach.)*



### Accueils du matin et du soir à l'îlot même :

Merci de vous placer face au  
visiophone lorsque vous sonnez.

Lorsque que vous entrez dans la cour,  
merci de patienter quelques instants  
devant la porte bleue, un encadrant  
cherchera votre enfant.

### À LUTTERBACH

Pour les enfants scolarisés  
en maternelle :

*École maternelle René Cassin,  
rue Aristide Briand 68460 Lutterbach.  
(Plan disponible sur le site internet de la Bobine  
et de la mairie de Lutterbach.)*



### Accueils du matin et du soir à Lutterbach :

Lorsque que vous passez le portail,  
merci de patienter quelques instants  
devant la porte, un encadrant  
cherchera votre enfant.

#### 4. Horaires : À quelle heure puis-je emmener et rechercher mon enfant ?

A Pfastatt comme à Lutterbach nous proposons un accueil de 7h30 à 18h30.

Accueils prioritaires  
de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30  
uniquement pour les enfants  
dont les 2 parents travaillent.



Accueils de 8h30 à 9h00  
et de 17h à 17h30  
pour les enfants dont  
les parents ne travaillent pas.

En cas de non-respect de ces horaires une majoration de 8€ par enfant sera appliquée.

#### 5. Fonctionnement : Journée type.

